



15 mai 2023

Financement des entreprises – France • Mars 2023

Le crédit aux SNF reste abondant

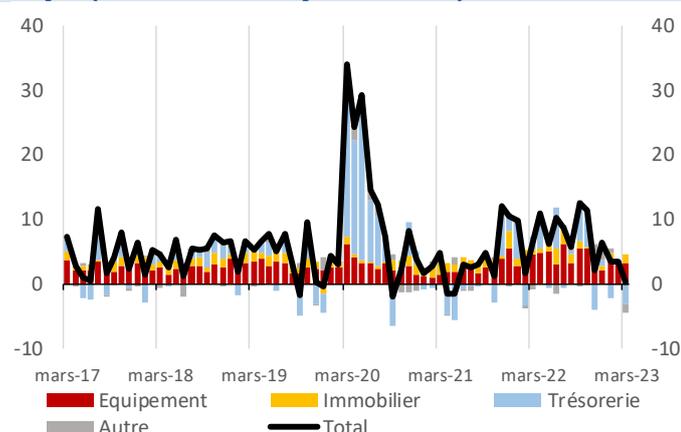
- La croissance annuelle de l'encours de crédits bancaires aux sociétés non-financières baisse légèrement en mars 2023 tout en restant dynamique (+6,4%, après +6,9% en février). La croissance des crédits à l'investissement est particulièrement soutenue (+7,2 % en mars), portée principalement par sa composante équipement (+9,0 %) et dans une moindre mesure par sa composante immobilier (+4,3 %). En revanche, la hausse des crédits de trésorerie ralentit (+4,0 %, après +5,7 % en février).
- Le taux moyen des crédits bancaires se stabilise en mars à 3,68 %, après 11 mois consécutifs de hausse, et celui des émissions de titres de dette diminue (4,13 %, après 4,31 % en février). Au total, le coût global des financements des sociétés non-financières revient à 3,84 % en mars, en baisse de 6 points de base par rapport à février.

1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance annuel et coût en %

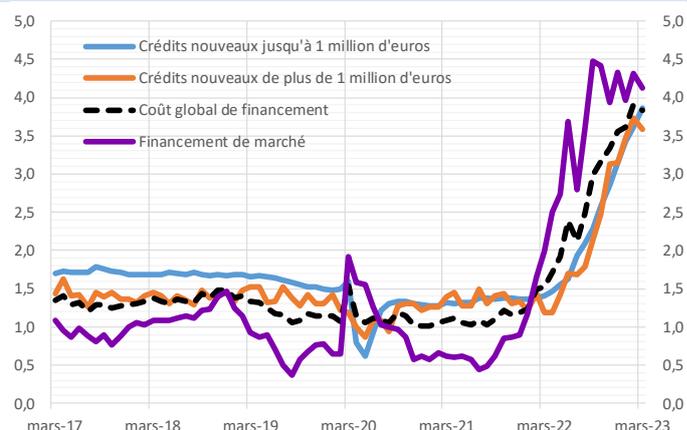
(données non cvs) ^W

	mars-23			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	janv-23	févr-23	mars-23	janv-23	févr-23	mars-23
Financement des SNF	2 019,1	70,1		4,1	4,4	3,6	3,62	3,90	3,84
Financement par crédit bancaire	1 330,7	80,5	362,9	6,8	6,9	6,4	3,45	3,68	3,68
Investissement	926,1			7,6	7,3	7,2			
Équipement	586,2			9,7	9,3	9,0			
Immobilier	339,9			4,3	4,1	4,3			
Trésorerie	335,3			4,6	5,7	4,0			
Autres	69,3			7,0	7,8	7,8			
Crédits <= 1 million €			123,4				3,42	3,61	3,86
Crédits > 1 million €			239,5				3,47	3,73	3,58
Financement de marché	688,4	-10,3		-0,8	-0,1	-1,5	3,96	4,31	4,13

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût par source de financements (en %) ^W





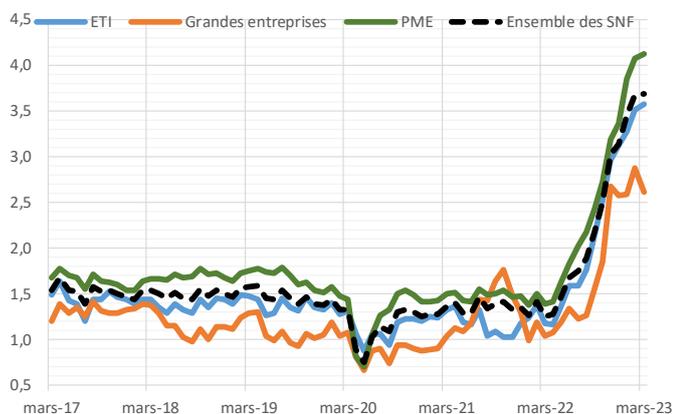
2 – Crédits bancaires par taille de SNF ^W

- Les taux de croissance annuels du crédit à fin mars demeurent élevés pour toutes les tailles d'entreprises, les plus grandes en particulier.
- Sur un an à fin mars, la progression du crédit est quasi stable pour les PME (+ 5,0 % contre + 5,3 % à fin février). Elle diminue en revanche légèrement pour les ETI (+ 5,6 % à fin mars contre + 6,5 % à fin février).
- Le taux de croissance annuel du crédit reste élevé pour les grandes entreprises (+13,2 % à fin mars après + 13,0 % à fin février et +12,2 % à fin janvier) mais masque néanmoins deux tendances inverses : une hausse particulièrement dynamique des encours portés par quelques grandes entreprises alors que d'autres se désendettent.

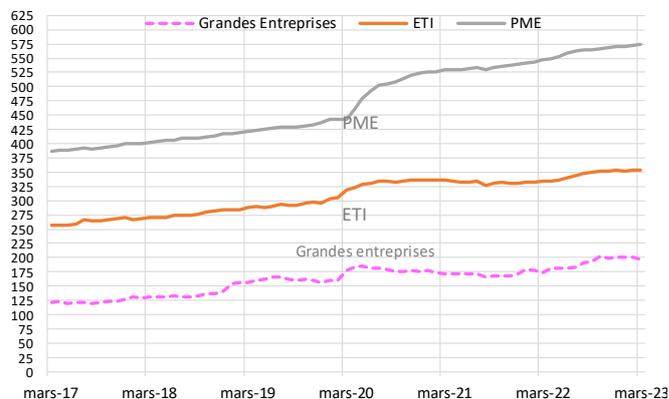
	Encours en Mds €	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
	mars-23	janv-23	févr-23	mars-23	janv-23	févr-23	mars-23
Total SNF	1 330,7	6,8	6,9	6,4	3,45	3,68	3,68
<i>dont:</i>							
- PME	574,0	5,5	5,3	5,0	3,85	4,07	4,12
- ETI	353,1	6,3	6,5	5,6	3,28	3,51	3,58
- Grandes entreprises	196,8	12,2	13,0	13,2	2,59	2,88	2,61

Note de méthode : Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non-exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence résiduelle entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W





3 – Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours forte pour les secteurs des conseils et services aux entreprises (+ 13,4 %), de l'information et de la communication (+ 11,9 %) et des activités immobilières (+ 9,6 %). Le désendettement bancaire du secteur de l'hébergement et de la restauration (-2,6 % après -2,4 %) se poursuit. La hausse du financement bancaire des activités industrielles, hors industrie manufacturière, continue au mois de mars (+ 7,5 % après +6, 8 % en février). Le taux de croissance des encours de crédit dans le secteur de la construction accélère (+7,3 % en mars après +5,6% en février).

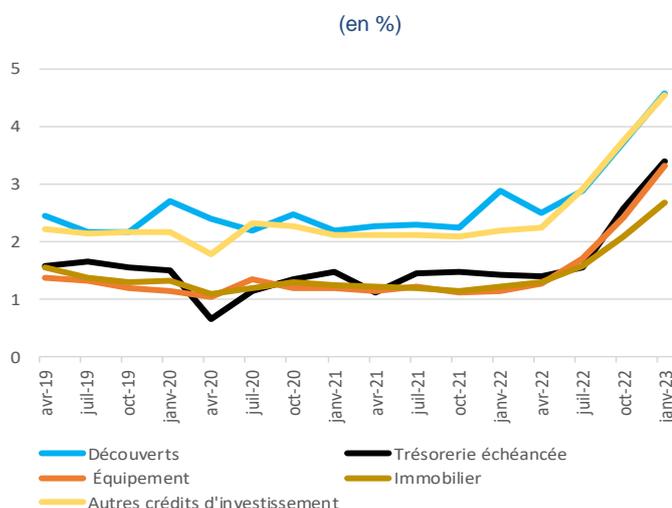
	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
		mars-23	févr-23		mars-23	févr-23
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	63,5	4,2	4,3	73,1	5,5	5,1
Toutes industries (BE)	167,7	6,8	7,5	256,7	5,2	1,2
- dont industrie manufacturière (C)	117,3	-1,6	0,3	180,8	-0,4	-0,2
Construction (FZ)	76,3	5,6	7,3	115,8	4,4	3,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	181,9	4,3	2,3	250,5	4,3	-1,9
Transports et entreposage (H)	56,7	0,7	-2,1	70,6	1,7	-1,8
Hébergement et restauration (I)	49,0	-2,4	-2,6	53,9	-1,9	-2,4
Information et communication (JZ)	34,3	12,1	11,9	56,3	5,2	2,5
Activités immobilières (LZ) (*)	523,9	9,9	9,6	577,8	10,2	9,4
Conseils et services aux entreprises (MN)	99,5	15,3	13,4	128,2	12,9	11,5
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	60,0	1,0	1,6	68,6	-0,4	0,5
Holdings	22,6	27,4	29,1	27,5	24,5	30,4

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

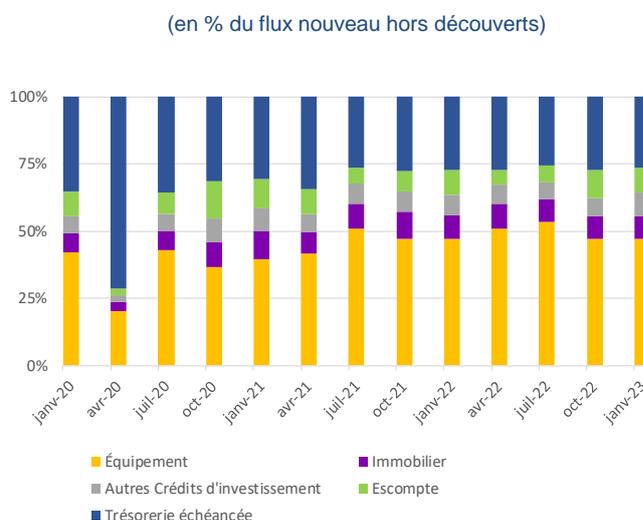
(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode

4 – Complément trimestriel sur les taux de crédit aux entreprises (1) ^W

Taux moyen des crédits par objet ^{LF}



Répartition du flux de crédits nouveaux par objet ^{LF}



Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises

	TESE moyen (en %)		Durée moyenne (en mois)	Part des prêts à taux fixe (en %)
	oct.-22	janv.-23	janv-23	janv-23
Découvert	3,75	4,59		
Trésorerie	2,60	3,41	24	24
Équipement	2,43	3,34	117	82
Immobilier	2,10	2,69	196	88
Autres crédits d'investissement	3,76	4,56	62	99

L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de guichets et de sièges d'établissements bancaires ayant leur activité en métropole. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG).

(1) Suite à une modification de la ligne éditoriale de certains Stat Info (voir le communiqué de presse disponible ici <https://www.banque-france.fr/communique-de-presse/la-banque-de-france-presente-la-refonte-de-ses-stat-info>), la publication trimestrielle sur les taux de crédit aux entreprises est désormais intégrée trimestriellement au Stat Info Financement des entreprises.